

Tribune de Germain Céphas Kalonji Mukinayi

Dialogue en RDC : oui à la concertation nationale, non à la compromission

Chers Compatriotes,

La République Démocratique du Congo n'a jamais manqué de dialogues. Depuis des décennies, notre pays a connu des conférences nationales, des concertations politiques, des négociations et des arrangements institutionnels censés ramener la paix et **consolider** la démocratie. Entre autres : **la Conférence National Souveraine au début des années 1990, le Dialogue Intercongolais, organisé à Sun-City, en Afrique du Sud au début des années 2000, les Concertations Nationales de 2013-2014, le Dialogue Politique National Inclusif en septembre 2016 à la Cité de l'OUA, le Dialogue de la CENCO en décembre 2016, etc...** Malgré ces nombreux processus, les congolais continuent de subir les affres de l'instabilité, de la violence et des crises politiques répétées. Face aux défis multiples auxquels notre nation est confrontée, notamment l'agression rwandaise qui persiste dans la partie Est du pays, les tensions politiques internes et les attentes croissantes de notre population, il devient impératif de réfléchir à des mécanismes responsables de **consolidation** nationale.

L'histoire politique de notre pays nous a appris que les moments de dialogue peuvent constituer des opportunités de réconciliation, d'apaisement et de refondation institutionnelle. Toutefois, **ces initiatives ne doivent jamais être perçues comme des instruments de marchandage politique ou de compromission avec les ennemis de la République.**

Un dialogue responsable doit reposer sur des principes non négociables.

Aujourd'hui encore, l'idée d'un dialogue revient au cœur du débat national. Certains y voient une voie de sortie aux tensions politiques et aux incertitudes qui traversent notre vie publique. D'autres, à tort ou à raison, craignent qu'il ne devienne un nouvel espace de compromissions et de calculs politiques.

Il faut avoir le courage de poser le débat avec franchise et sans ambiguïté : la RDC peut dialoguer, mais il ne peut pas se renier.

Pour ma part, je considère qu'un dialogue entre congolais peut être utile, voire indispensable. Mais il doit être clair dès le départ que ce dialogue ne peut ni affaiblir la République, ni trahir la mémoire des congolais qui ont payé de leur vie la défense de notre pays.

Oui, un dialogue entre congolais peut être utile. Mais ce dialogue doit être guidé par une exigence claire : **protéger la République, renforcer l'État et défendre la dignité du peuple congolais.**

La souveraineté nationale n'est pas négociable

Le premier principe qui doit encadrer toute initiative de dialogue est simple : **la souveraineté de la République Démocratique du Congo n'est pas négociable.**

Depuis trop longtemps, notre pays est le théâtre d'ingérences, de manipulations et de stratégies d'influence qui cherchent à orienter nos choix politiques. Derrière certains discours diplomatiques ou humanitaires se cachent souvent des intérêts économiques et géopolitiques bien identifiés.

Les richesses du Congo attisent les convoitises. Son immense territoire, à l'apparence d'un sous-continent, représente un enjeu stratégique majeur pour plusieurs puissances et acteurs régionaux.

Dans ce contexte, les congolais doivent être vigilants. **Un dialogue politique national ne peut devenir la porte d'entrée d'agendas extérieurs ou le prétexte d'une mise sous tutelle déguisée de nos décisions souveraines.**

La souveraineté de la RDC n'est pas une option politique. C'est un principe fondamental.

Le Congo doit parler avec lui-même, pour lui-même et dans l'intérêt exclusif de son peuple.

Les groupes rebelles ne peuvent pas devenir des interlocuteurs politiques

C'est ici que le débat devient particulièrement sensible et qu'il exige une position claire.

Peut-on sérieusement envisager un dialogue politique national incluant des groupes rebelles qui ont massacré des congolais, détruit des villages et plongé des régions entières dans la terreur ?

La réponse est non.

Il faut avoir le courage de le dire clairement, sans tabou et sans ambiguïté : **les groupes rebelles qui ont ensanglanté notre pays ne peuvent prétendre participer à un dialogue politique national.**

Depuis plus de trois décennies, des milliers de congolais ont été massacrés dans les violences armées planifiées et systématiques qui, dans leur modus operandi, relèvent pour certains actes de la logique du génocide ou de l'intention criminelle dans certaines provinces du pays. **Des villages ont été détruits et rayés de la carte. Des femmes ont été violées. Des familles ont été brisées et déplacées. Des enfants ont été arrachés à leur avenir. Des communautés entières ont été ciblées. Parfois jusqu'à l'extermination, en raison de leur identité, de leur ancrage territorial ou de leur proximité supposée avec les ressources convoitées par l'ennemi.** Où les forces rwandaises et leur supplétif de l'AFC/M23 poursuivent leurs exactions au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Toutes ces atrocités constituent une blessure ouverte dans la mémoire nationale.

Face à l'ampleur de ces crimes, la réponse ne peut être la récompense politique. La République ne peut en aucun cas offrir une tribune politique à ceux qui ont choisi les armes contre leur propre peuple.

Les auteurs de ces violences doivent répondre de leurs actes devant la justice. Ils ne doivent pas être transformés en partenaires politiques.

La justice doit passer avant la politique.

La mémoire des victimes doit passer avant les calculs diplomatiques.

La dignité du peuple congolais exige de tracer cette frontière avec clarté.

Un dialogue national digne de ce nom doit rassembler les forces vives de la nation : les acteurs politiques, la société civile, les confessions religieuses, les intellectuels, les chercheurs et les représentants des différentes composantes de la société congolaise.

Mais les groupes rebelles responsables de massacres et d'atrocités contre le peuple congolais, en l'occurrence l'AFC/M23, servant de supplétif du Rwanda, principal agresseur de notre pays, ne peuvent être invités à une table de dialogue politique national. Les congolais ont trop souffert des violences perpétrées par des mouvements armés qui ont semé la terreur dans plusieurs régions du pays. Notamment à **Goma, Bukavu, Beni, Bunagana, Kasika, Katogota, Kamituga, Bugombo, Yumbi, Mwenga, Kilungutwe, Makobola, Kanyabayonga, Lubero, Kishishe, Mugunga, Bambo, Kazaraho, Nyundo, Fizi, Masisi, Sake, Uvira, Irumu (chefferie de Walese-Vonkutu)**, ainsi qu'à tant d'autres contrées qui, jadis des simples repères géographiques, se sont transformées aujourd'hui en stigmates douloureux des drames humains. **La justice, la mémoire des victimes et la dignité nationale exigent que ces groupes répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes plutôt que d'être récompensés par une reconnaissance politique.**

Dialoguer avec des acteurs politiques et sociaux nationaux est une chose. Légitimer les groupes armés responsables de crimes en est une autre. Car, invités ces derniers à une table de négociation politique, ce n'est pas dialoguer avec des congolais en désaccord avec le pouvoir en place. C'est dialoguer avec le Rwanda (l'ennemi) par procuration.

C'est accepter que des représentants d'une puissance obscure et hostile, masqués en acteurs congolais, viennent s'asseoir autour de la table pour négocier l'avenir de notre pays. C'est ouvrir la porte à une normalisation de la haute trahison, à une banalisation de l'agression, à une légitimation de la violence armée comme mode d'accès au débat national.

Margaret Thatcher disait que : *« Le dialogue est une bonne chose, mais il faut savoir ce que l'on veut. »*

L'intégrité territoriale : une frontière infranchissable

Plus que jamais, l'unité territoriale de la RDC doit être défendue avec fermeté.

Les tragédies que vivent les populations de l'Est du pays nous rappellent quotidiennement que certaines forces cherchent encore à balkaniser notre territoire et à instaurer des zones d'influence échappant à l'autorité de l'État.

Dans ces conditions, il serait moralement et politiquement inacceptable qu'un dialogue national puisse donner une quelconque légitimité à ceux qui participent à l'agression de notre pays.

La RDC est une et indivisible. Cette vérité ne peut être soumise à aucune négociation.

Le Congo n'est pas un puzzle que l'on peut redessiner au gré des intérêts géopolitiques.

Notre territoire n'est pas une zone d'influence que l'on peut fragmenter ou négocier autour d'une table diplomatique.

La RDC est une et indivisible.

Les tentatives de balkanisation qui se cachent derrière certains discours doivent être dénoncées avec fermeté. Aucun dialogue national ne peut tolérer la moindre ambiguïté sur cette question.

La défense du territoire national est un devoir sacré.

La primauté des institutions républicaines

Un dialogue doit également respecter la primauté des institutions démocratiquement établies. La Constitution de la République et les institutions qu'elle organise, le Parlement, le Gouvernement, la Présidence de la République, la Justice et les Institutions d'appui à la démocratie, constituent les piliers de notre ordre républicain.

Le dialogue ne doit pas être conçu comme un mécanisme de substitution aux institutions, mais plutôt comme un espace de concertation visant à renforcer leur fonctionnement et leur légitimité.

Dans ce cadre, les forces politiques, la société civile, les confessions religieuses et les élites intellectuelles ont un rôle majeur à jouer pour nourrir la réflexion nationale et contribuer à l'élaboration de solutions durables aux défis auxquels le pays est confronté.

Renforcer les institutions plutôt que les contourner

Parallèlement à cette question du dialogue, un autre débat s'impose aujourd'hui : celui de l'adaptation de notre cadre institutionnel qui doit être mené avec sérénité et sans caricature.

La RDC dispose d'un cadre institutionnel issu de la Constitution de 2006, fruit d'un long processus de transition politique. Ce cadre a constitué un jalon historique en favorisant l'organisation d'élections, **la consolidation** progressive des institutions et l'affirmation de l'État de droit.

Mais près de vingt ans plus tard, il serait irresponsable de prétendre que ce texte répond parfaitement à toutes les réalités actuelles du pays.

Cependant, force est de reconnaître que certaines dispositions de cette Constitution montrent aujourd'hui leurs limites. Et, cela prouve à suffisance l'obsolescence de cette Constitution.

Les réalités politiques, institutionnelles et sécuritaires du pays ont évolué. Les défis auxquels la RDC fait face en 2026 ne sont plus ceux de l'année 2006.

Dans cette perspective, l'initiative portée par le Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, celle d'ouvrir une réflexion sur la révision de la Constitution mérite d'être examinée avec sérieux, méticulosité et responsabilité.

Cette initiative ne doit pas être perçue comme l'avantage d'une personne, mais comme un engagement destiné au bien-être de l'ensemble de la nation.

Il ne s'agit nullement de remettre en cause **les acquis** démocratiques ni de fragiliser l'équilibre institutionnel, mais plutôt de moderniser certains textes devenus obsolètes et de les adapter aux réalités actuelles du pays.

Réviser la Constitution : un débat légitime

Ce débat ne doit pas être confisqué par la peur ou par les slogans politiques.

Une Constitution n'est pas un texte sacré et sempiternel gravé dans le marbre. C'est un instrument juridique et politique qui doit évoluer pour rester en phase avec la réalité d'une nation.

Refuser toute réflexion sur l'amélioration de nos institutions reviendrait à condamner le pays à l'immobilisme.

Contrairement à ce que certains discours alarmistes laissent entendre, réviser une Constitution n'est ni un sacrilège ni une dérive autoritaire. Dans toutes les grandes démocraties du monde, les constitutions évoluent afin de s'adapter aux transformations de la société et aux exigences de gouvernance.

La Constitution congolaise n'échappe pas à cette réalité.

Plusieurs questions méritent aujourd'hui d'être posées avec sérieux :

- certaines dispositions institutionnelles favorisent-elles réellement l'efficacité de l'État ?
- la décentralisation fonctionne-t-elle conformément aux objectifs fixés ?
- l'équilibre entre les institutions garantit-il une gouvernance stable et cohérente ?
- certains textes ne sont-ils pas devenus inadaptés aux réalités du pays ?

Refuser d'ouvrir ce débat reviendrait à figer la République dans un cadre institutionnel qui ne correspond plus entièrement aux exigences du moment.

Réviser la Constitution ne signifie pas détruire la démocratie. Au contraire, cela peut être l'occasion de la **consolider** et de la moderniser.

Refuser les procès d'intention

Malheureusement, dans le débat public congolais, toute discussion autour de la révision constitutionnelle est souvent entourée de suspicions et d'interprétations politiciennes.

Il est pourtant possible de mener un débat constitutionnel mature, transparent et démocratique, comme cela se fait dans de nombreuses démocraties à travers le monde.

Cette culture de la méfiance permanente empêche le pays d'avancer.

Ce débat ne doit pas être confisqué par la peur ou par les calculs politiques. Il doit être conduit dans l'intérêt supérieur de la Nation, avec la participation des experts, des juristes, des universitaires, des acteurs politiques et de la société civile.

La maturité démocratique d'un pays se mesure aussi à sa capacité à discuter avec sérieux et méticulosité de ses institutions par des débats politiques adultes, fondés sur les idées, les analyses pertinentes et les projets pour l'avenir.

La responsabilité historique de la classe politique congolaise est de sortir de cette logique de confrontation permanente pour construire un consensus national autour des grands enjeux du pays.

Combattre le poison du tribalisme

Mais au-delà des procès d'intention, ainsi que des enjeux diplomatiques et économiques, un autre défi majeur menace la cohésion nationale : la persistance du tribalisme dans le débat public congolais.

Il est devenu préoccupant de constater que, dans notre pays, certaines voix sont immédiatement disqualifiées non pas pour la faiblesse de leurs arguments, mais pour leurs origines supposées ou réelles. Dès qu'un citoyen s'exprime sur des questions d'intérêt national, certains cherchent à déplacer le débat vers son appartenance ethnique, régionale ou communautaire.

Cette dérive est dangereuse.

La République Démocratique du Congo possède en son sein 26 provinces, 145 territoires et plus de 450 tribus. A cet effet, elle ne pourra jamais construire une nation **forte, unie et prospère** si chaque prise de position est filtrée à travers le prisme de l'origine tribale. La citoyenneté congolaise ne doit pas être fragmentée en identités concurrentes.

Il faut condamner avec fermeté les rumeurs, les insinuations et les campagnes de discrédit fondées sur le tribalisme, qui ne servent qu'à semer la méfiance et la division entre les congolais.

Lorsque des compatriotes prennent position dans le sens de l'intérêt supérieur de la nation, leur parole doit être jugée sur la base de leurs arguments et non sur celle de leurs origines.

Elever le débat politique

Le véritable enjeu pour la classe politique congolaise est aujourd'hui d'élever le niveau du débat national.

La RDC ne peut progresser si chaque initiative politique est systématiquement transformée en bataille de soupçons, de procès d'intention, des absurdités ou de radicalisation.

La politique doit redevenir un espace de responsabilité nationale, où les divergences s'expriment dans le respect de l'intérêt général et où l'objectif commun demeure la stabilité, l'unité et le progrès de la République Démocratique du Congo.

Choisir la nation plutôt que les divisions

Au moment où la République Démocratique du Congo fait face à des défis historiques, sécuritaires, économiques et politiques, l'essentiel doit rester clair : **l'intérêt supérieur de la nation doit primer sur tout le reste.**

Soutenir les initiatives diplomatiques qui peuvent contribuer à la paix, défendre la souveraineté nationale, valoriser stratégiquement nos ressources naturelles et renforcer la coopération internationale lorsque celle-ci sert les intérêts de la RDC ne sont pas des actes de faiblesse. Ce sont des actes de responsabilité.

Mais aucune stratégie diplomatique, aucun partenariat économique et aucun accord international ne pourra produire ses effets si, à l'intérieur du pays, nous continuons à nous diviser à travers les suspicions, les rivalités identitaires et les procès d'intention.

La République Démocratique du Congo est plus grande que nos appartenances tribales, plus grande que nos clivages politiques et plus grande que nos querelles passagères.

Il est temps que le débat national se hisse **à la hauteur** des aspirations de notre peuple et des défis contemporains.

Le Congo n'a pas besoin de la politique de la suspicion. Il a besoin d'une politique de vision, de responsabilité et d'unité.

Car au final, une vérité demeure : les nations qui progressent sont celles qui savent, dans les moments décisifs de leur histoire, choisir l'unité plutôt que la division.

Et l'histoire jugera notre génération sur notre capacité à faire ce choix.

La République doit rester au-dessus des intérêts partisans

Aujourd'hui plus que jamais, l'intérêt supérieur de la République doit guider les décisions politiques.

Un dialogue doit réunir *des hommes qui aiment le Congo, et qui ne parlent que du Congo et non d'individus*.

Au fond, la question essentielle est simple : voulons-nous renforcer la République ou continuer à l'affaiblir par des querelles interminables ?

Un dialogue peut contribuer à cette dynamique, à condition qu'il soit guidé par des principes clairs :

- le respect absolu de la souveraineté nationale ;
- la défense sans compromis de l'intégrité territoriale ;
- le refus de toute légitimation politique des groupes rebelles ;
- la volonté de moderniser nos institutions pour les adapter aux réalités du pays ;
- et le respect des victimes des conflits qui ont endeuillé notre pays.

Ces principes doivent constituer la boussole de toute initiative politique nationale. C'est à ces conditions seulement que le dialogue pourra devenir un outil de **consolidation** nationale plutôt qu'un simple épisode supplémentaire ou un rituel protocolaire sempiternel dans l'histoire des compromis politiques congolais.

Car au-delà des clivages et des ambitions, une vérité demeure : la République Démocratique du Congo appartient à tous les congolais et son avenir exige responsabilité, sérieux, courage et patriotisme.

Le peuple congolais a trop souffert pour que l'on continue à jouer avec l'avenir de la République.

Soutenir les initiatives internationales pour la paix et la stabilité

Dans la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs, la République Démocratique du Congo ne peut agir seule. Si la responsabilité première de la paix incombe aux congolais eux-mêmes, les initiatives diplomatiques et les engagements internationaux doivent également être encouragés lorsqu'ils contribuent à la stabilité régionale et au respect du droit international.

A cet égard, la résolution 2773 du Conseil de Sécurité des Nations Unies constitue un signal important de la Communauté Internationale face à la situation sécuritaire dans la partie Est de la RDC. Elle rappelle avec force l'impératif du respect de la souveraineté congolaise, de l'intégrité territoriale de notre pays et de la fin de toute forme de soutien aux groupes armés opérant sur notre territoire qui, constitue le socle d'une paix durable. **Là-dessus, il ne peut y avoir ni double langage, ni compromis moral.**

De la même manière, l'Accord de Paix signé à Washington entre la République Démocratique du Congo et la République du Rwanda doit être considéré avec lucidité mais également avec sens des responsabilités. La paix entre les Etats de la région constitue une condition indispensable pour mettre fin au cycle de violences qui frappe les populations civiles depuis trop longtemps.

Les minerais stratégiques : un levier de souveraineté économique

La République Démocratique du Congo possède certaines des ressources stratégiques les plus importantes au monde, notamment dans les domaines du cobalt, du cuivre et d'autres minerais indispensables à la transition énergétique mondiale.

Dans ce contexte, les partenariats économiques internationaux doivent être envisagés non pas comme des formes de dépendance, mais comme des instruments de développement, de transformation économique et de souveraineté.

L'Accord Stratégique en discussion entre la RDC et les Etats-Unis sur les minerais critiques peut constituer une opportunité importante pour notre pays. S'il est conduit dans la transparence et dans le respect des intérêts nationaux, il peut permettre de renforcer la valeur ajoutée locale, d'améliorer la gouvernance du secteur minier et de **consolider** la place stratégique de la République Démocratique du Congo dans l'économie mondiale.

Nos ressources naturelles doivent avant tout contribuer à la construction d'une économie plus forte, plus résiliente, plus diversifiée et plus souveraine.

Oui au dialogue entre congolais.

Oui à la réflexion sur l'amélioration de nos institutions.

Oui à l'adaptation de notre Constitution aux réalités actuelles.

Mais non à toute compromission avec les forces rebelles responsables de la souffrance du peuple congolais.

Non à toute remise en cause de notre souveraineté.

Non à toute tentative de fragilisation de l'intégrité territoriale de notre pays.

L'heure est venue de privilégier la responsabilité nationale, la lucidité politique et l'intérêt supérieur de la République Démocratique du Congo.

Car dans l'histoire des nations, il arrive des moments où chaque génération est appelée à faire un choix : servir la République ou la laisser se fragiliser.

Pour la RDC, ce moment est arrivé.

Les ténèbres ne régneront pas toujours.

La patrie avant tout.

Fait à Kinshasa, le 11 mars 2026

Germain Céphas Kalonji Mukinayi

Acteur Politique